

## LES DATES A RETENIR

### ◆ Vendredi 11 octobre : des outils pour gérer le stress des familles au quotidien

L'objectif de cette soirée est de vous présenter **des outils tout simples, issus de la relaxation, de la méditation et de l'hypnose, pour faire face au stress au quotidien**. Il y aura une partie théorique, pour bien comprendre les mécanismes du stress, comment agir dessus, et une partie pratique, pour tester tout de suite les différentes techniques proposées par les intervenants, Francis Perozziello, professeur de yoga spécialisé dans les techniques thérapeutiques liées au Yoga et Xavier Morlot, spécialisé quant à lui dans la méditation de pleine conscience.

## RETOURS SUR...

### ◆ Lundi 30 septembre : visite de l'usine Novandie à Auneau.

Cette usine, faisant partie du groupe Andros, accueille un dispositif porté par l'association Vivre et Travailler Autrement : 12 travailleurs porteurs d'autisme y sont embauchés en CDI à mi-temps.

Suite à notre rencontre avec Jean-François Dufresne, ex DG du groupe Andros, fondateur du projet et Président de Vivre et Travailler Autrement, nous nous rendons sur le site en Normandie. Au programme : accueil et présentation du dispositif - visite du site de production (postes des travailleurs autistes) - visite de la Maison du Parc et présentation du fonctionnement (lieu de vie et d'activités des travailleurs autistes).

Pour tout savoir sur le dispositif : <http://www.autismcanwork.org/>

*La délégation OVA France visite l'usine Novandie*



### ◆ Les bons plans des parents

Vous avez découvert une activité, un lieu, etc. que votre enfant a adoré parce que bien adapté, où vous avez été bien reçus, et vous avez envie de le conseiller aux autres parents, alors n'hésitez pas à les communiquer par mail à [contact@ovafrance.fr](mailto:contact@ovafrance.fr)

Merci aux parents qui ont envoyés leurs premiers bons plans :

- **les cours de natation du centre Roosevelt à Argonay**, testés par Kewan : très bon accueil, personnel à l'écoute.

- d'accord, c'est un peu cher (et ils ne tiennent pas compte de la carte handicap), c'est un peu loin, mais pour ceux qui rêvent de voler comme un oiseau, le **Fantasticable de Chatel**, c'est extra. On peut faire la descente des tyroliennes en bi-place (voir les conditions, ouvertures et tarifs sur le site [www.chatelactivites.com](http://www.chatelactivites.com)).



- l'hiver approche, pensez au **ski de fond** (classique) : sur des pistes faciles, on se met dans des rails et on ne se pose pas de questions, ça convient bien à nos enfants, en principe, il faut juste aimer quand ça glisse un peu...

*Léa, Manon et Lorenzo sur les skis en 2015*



Si vous souhaitez faire donner des cours à votre enfant, ski de piste ou ski de fond, le cours particulier s'impose dans la plupart des cas ; mais vous pouvez présenter le surcoût du cours particulier par rapport au cours collectif, en argumentant que votre enfant ne peut suivre, de par son handicap, un enseignement collectif : il est possible que la PCH prenne en charge ce surcoût lié au handicap.

**Conservatoire d'Anney : il reste des places dans les groupes «Musique et handicap»**. 2 groupes : les + jeunes (jusqu'à 15 ans : le mercredi de 17h15 à 18 h) et les plus âgés (de 16 à 26 ans : le mercredi de 18h à 18h45). Jehann et Maxime fréquentent ce cours depuis plus de 7 ans, ils adorent.

Si vous êtes intéressés : Camille Dautremer (06 19 12 22 99) - 1er cours d'essai gratuit, juste prévenir Camille (préciser que vous venez de la part d'OVA)

### ◆ Conseil d'administration / Bureau

Le Conseil d'Administration suivant a été élu par l'Assemblée Générale du 30 août 2019, pour une durée de 1 an.

#### Candidat

ARBARETAZ Marie-Hélène  
 CAILLET Sandrine  
 FEITH Hélène  
 MEYRIEUX Hélène  
 PONCET Jean-François  
 VOURIOT Laurent

#### Résultat du vote

39 pour ; 2 contre - **Elue**  
 37 pour ; 4 contre - **Elue**  
 39 pour ; 2 contre - **Elue**  
 38 pour ; 3 contre - **Elue**  
 39 pour ; 2 contre - **Elu**  
 39 pour ; 2 contre - **Elu**

Lors de sa séance du 16 septembre 2019, le Conseil d'Administration a désigné le bureau suivant :  
 Présidente : Hélène Meyrieux  
 Vice-Président : Jean-François Poncet  
 Trésorière : Sandrine Caillet  
 Secrétaire : Hélène Feith

## Vacances de Toussaint - Fermeture des centres

Du vendredi 25 octobre 2019 au dimanche 03 novembre 2019 inclus  
 (attention : pas de prise en charge le vendredi 25 octobre)

### ◆ Mémos :

#### Aides exceptionnelles de votre PCH

Il est possible de faire financer vos formations à hauteur de 75% grâce au volet des aides exceptionnelles de votre PCH. Il faut que le bien-fondé de cette formation par rapport à l'accompagnement de votre enfant soit mis en évidence. Pour cela, il faut remplir un formulaire CERFA à demander à votre assistante sociale de l'Equipe Territoriale du Handicap (de préférence) ou au secrétariat de la MDPH.

#### Le saviez-vous ? Le complément d'aide FDC

Le Fonds de Compensation du Handicap (FDC) est un dispositif géré par la MDPH qui intervient en complément de la PCH ou de l'AAEH afin de financer une partie de votre projet : Aménagement de logement, de véhicule, aide technique, aide exceptionnelle.

#### Exemption (ou non) de la Journée Défense et Citoyenneté - JDC - pour filles et garçons

Cette journée a lieu dans la 16ème année de votre enfant. Dans sa 15ème année, il faut faire recenser votre enfant en mairie et demander l'exemption (avec soit une photocopie de la carte mobilité inclusion comportant la mention « invalidité », ou carte portant une invalidité de 80% au moins, soit un certificat médical descriptif et détaillé de moins de trois mois, attestant d'un handicap rendant définitivement inapte à participer à la JDC).

**Mais si vous souhaitez que votre enfant participe à la JDC, c'est possible** : il faut le signaler dès le recensement, et prévoir un accompagnement, parent ou éducateur connaissant bien le jeune ; ceci sera à re-préciser quand vous recevrez l'ordre de convocation (conditions d'accessibilité).